Juillet 2014
N°1

Eperlecques Aujourd'hui...

Rue du Loosthoucq, Eperlecques

TRAIT D'UNION

Votre journal communal

Réalisé par le service communication
Mairie d'Eperlecques

Ets Jean-Luc MACREZ

Menuiserie - Charpente - Couverture

- Pompes funèbres 24/24
- Organisation complète de funérailles
- Salon funéraire
- Contrats obsèques
- Articles funéraires

96 rue du Gandspette
62910 EPERLECQUES

Tél. 03 21 93 00 61
www.jean-luc-macrez.com

Bertrand BAYART

PLOMBERIE, SANITAIRE
CHAUFFAGE, ELECTRICITE
REGLAGE et NETTOYAGE CHAUDIERES

Dépannage 7j/7

1190, rue de la Panne
62890 NORDAUSQUES

Tél. 03 21 82 34 71
Port. 06 73 61 91 87
E-mail : bayartb@wanadoo.fr

Entreprise Jocelyn Duhotoy

TERRASSEMENT TOUS GENRES
ET TRANSPORTS TRACTO-BENNES
POSE DE FOSSE SEPTIQUE - VIDANGE

62910 EPERLECQUES
Tél. : 03-21-35-64-64
Portable : 06-60-76-64-64

BOUCHER •
CHARCUTIER •
TRAITEUR •

Julien BAQUET

4, La Place - 62910 Eperlecques
Tél. 03 21 95 29 94

GUYOT FREDDY

Maçonnerie Générale

CARRELAGE - COUVERTURE - ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL
RACCORD DU TOUT À L'ÉGOUT - RAMONAGE DE CHEMINÉES

8, rue de l'Ouest-Mont
62910 EPERLECQUES

TÉL../FAX 03 21 38 36 05

Château du Gandspette

HOTELLERIE
DE PLEIN AIR***

Dans un parc boisé de 8 hectares

Rue du Gandspette - **62910 EPERLECQUES**
Tél. 03 21 93 43 93

SCHOONAERT Voyages

POUR VOYAGER
EN FRANCE
ET À L'ÉTRANGER

ORGANISATION DE VOYAGES

59143 HOLQUE - Tél. 03 21 88 15 82

DEMANDEZ LE CATALOGUE ESCAPADE

La Municipalité remercie les annonceurs qui ont participé à la réalisation de ce bulletin. Accordez-leur votre confiance.

Sommaire

Mot du Maire p: 4

Eperlecques aujourd'hui, la nouvelle équipe p: 5

- Trombinoscope de la nouvelle équipe p: 6
- Les adjoints vous confient leur role… p: 7
- Les permanences p: 8

Tribune libre p: 10

Conseils Municipaux/ Ce qu'il faut retenir p: 11

Le Conseil Municipal des Jeunes p: 15
Zoom sur les actions du CMJ p: 16
Zoom sur les évènements de la commune p: 17
Informations utiles p: 19
Ecocitoyenneté p: 20
Etat civil p: 22
Comités de quartiers p: 24
Nos associations p: 25
Liste des associations p: 26
Les anciens combattants p: 27
Boxing Club Eperlecquois p: 28
Club Karaté Taï Jitsu d'Eperlecques p: 29
La Cible Eperlecquoise p: 31
Club Omni Sports d'Eperlecques p: 32
Syndicat d'Initiative p: 33
C.A.E p: 34
Danse & Bouge/ p: 37
Gymnastique volontaire/Santiag Dancer's p: 38
La Maison d'Accueil Spécialisée p: 39
Association du Don du Sang p: 40
Les sacrés Rois et Prince des archers p: 41
Vie communale p: 42
Nouveautés/communication p: 43
Petite enfance/la Crèche p: 46
Musique/Chorale p: 47
Activités artistiques/l'Etoile des Arts p: 48
Actions commerciales/nouveaux commerces p: 49
Association/communication commerciale p: 50

Mairie d'Eperlecques
3, place de la mairie
62910 EPERLECQUES

Tel : 03.21.93.11.93
Fax : 03.21.93.66.61

www.mairie-eperlecques.fr

mairie-eperlecques@wanadoo.fr

La mairie vous accueille :

Du lundi au vendredi

De 9h à 12h & de 13h30 à 17h30

Le samedi de 9h à 12h

Chères Eperlecquoises, Chers Eperlecquois,

Le 23 mars 2014, **vous nous avez apporté votre soutien à plus de 60 %, je tiens à vous en remercier sincèrement au nom de toute l'Equipe Municipale**. Forts de votre soutien, nous allons réaliser notre programme sur la durée du mandat. Le nouveau Conseil s'est déjà mis au travail : L'assainissement route de Moulle va commencer début septembre, le fascinage rue de Loosthoucq se termine, réalisation effectuée par nos services et ceux de la 7ème section des wateringues, présidée par M. SEYNAEVE.

Comme vous l'avez remarqué, nos entrées de village ont changé, un nouvel élan de fleurissement, de nouvelles jardinières fabriquées par nos services ont investi certains secteurs.
En ce qui concerne le projet de construction du groupe scolaire, les démarches sont en cours et vous ne manquerez pas d'être informés de l'évolution du dossier.

Sur le secteur de Bleue-Maison, nous sommes en négociation avec le Département afin d'étudier les possibilités de rétrocession du terrain en face de Carrefour Market afin de redonner un espace de loisirs à nos enfants et aux adultes. Une aire de covoiturage au rond-point de Bleue-Maison est également envisagée.

La Municipalité a fait l'acquisition d'un chapiteau de 5 mètres sur 12 mètres afin d'améliorer et de faciliter les activités auprès de nos associations. A noter qu'au 1er septembre, une nouvelle association va s'installer dans notre commune, il s'agit d'un club de country qui s'entraînera le lundi soir dans la salle polyvalente.

Cet été, le CLSH propose un groupe « Ado » destiné aux 14-17 ans afin de répondre aux attentes de nos jeunes qui auront l'occasion de participer à des activités diverses et variées spécialement conçues par les animateurs.

A la rentrée le 2 septembre, nos enfants verront leur temps scolaire augmenté d'une demi-journée, l'ensemble du Conseil a dû mettre en place ces rythmes scolaires imposés par le Préfet du Pas-de-Calais. Nous ferons bien entendu tout notre possible afin d'offrir à nos enfants un Temps d'Activités Périscolaire digne de leurs attentes et nous remercions par avance l'ensemble du corps enseignant et les parents qui apporteront leur aide dans la mise en place des rythmes scolaires.

Comme vous allez le remarquer, notre bulletin a changé d'image, il vous apportera davantage de renseignements et de visibilité sur notre commune. N'oubliez pas d'aller consulter notre site internet mis-à-jour régulièrement mairie-eperlecques.fr, n'hésitez pas non plus à vous inscrire pour recevoir la newsletter qui vous apportera l'essentiel des informations sur notre commune. Un grand merci à Rémy SYNAVE et Béatrice DEWEILDE pour ces transformations.

Je n'oublierai pas de remercier toutes nos associations qui font preuve d'un dynamisme remarquable tout au long de l'année, mais aussi nos artisans, commerçants, industriels pour leur soutien auprès de notre collectivité et nos associations.

Enfin, Eperlecques restera le lieu de rendez-vous de nombreux touristes passionnés par le patrimoine de mémoire de la seconde guerre mondiale représenté par le BLOCKHAUS, par le patrimoine religieux représenté par les nombreuses chapelles, nous nous devons ainsi de rester une commune accueillante grâce à nos capacités d'hébergement. Les campings et les chambres d'hôtes sont disposés à les accueillir et nous leur souhaitons la Bienvenue.

A toutes les Eperlecquoises et Eperlecquois, je vous souhaite de bonnes vacances, agréables et reposantes ,
Bonne lecture !

Votre Maire,
Laurent DENIS

Eperlecques aujourd'hui...

Mise en place du Conseil Municipal
le 29 mars 2014

Monsieur le maire

M. Laurent DENIS, 5 route de Moulle

Les adjoints

Mme Barbara BODART-BAYLE, 58 rue du Mont : Affaires sociales, Solidarité, Personnes âgées, Personnes handicapées, Centre de Loisirs Sans Hébergement
M. Guy ANNE, 85 rue d'Hellebrouck : Travaux, Urbanisme, Cadre de vie, Finances
Mme Béatrice DEWEILDE-PIRRONE, 21 Résidence les Alouettes : Communication, Relation avec la population, Commerce & Artisanat
M. Régis DOURLENS, 59 rue de la Meullemotte : Vie associative, Jeunesse et sports, Gestion de la salle des fêtes, Espaces verts
Mme Valérie PETIT-LE DORTZ, 10 Résidence les Alouettes : Affaires scolaires, Culture, Conseil Municipal Jeunes

Trombinoscope de la nouvelle équipe à votre service

Laurent DENIS, Maire

Barbara BODART

Guy ANNE

Béatrice DEWEILDE

Régis DOURLENS

Valérie PETIT

Jean-Claude REVEL

Sandrine LORIO

Didier VANDAELE

Sandrine DEMAUDE

Hugues LAVOGIEZ

Anne GOMBERT

Anthony BARBIER

Nathalie MAEGHT

David COCQUEMPOT

Marjory DELAVAL

Marc REZENTHEL

Monique VALENTIN

Antoine TUSO

Damien PICQUENDAR

Amélie MAHIEU

Hugues PANEC

Sophie GRAVE

Le rôle des adjoints

« Eperlecques se doit d'être une commune accueillante, où il fait bon vivre... »

Les adjoints :

Votre rôle

dans la commune,

comment le

définiriez-vous?

"J'essaie de faire en sorte que la commune puisse être un lieu où l'on peut échanger, réfléchir, trouver des solutions sur le plan social, et se montrer solidaires…"
Barbara BODART

"Pouvoir être en mesure avec les habitants de relever l'ensemble des anomalies sur la commune, y remédier rapidement tout en optimisant les coûts…"
Guy ANNE

"Développer et animer diverses actions culturelles pour l'ensemble de la population, se préoccuper du bien-être des enfants…"
Valérie PETIT

"Etre le relais d'informations entre la population, le monde associatif, l'équipe communale et les partenaires extérieurs…"
Béatrice DEWEILDE

"Tout faire pour que toute manifestation, ou évènement se passe dans les meilleures conditions, que les Eperlecquois soient et se sentent impliqués dans la vie associative..."
Régis DOURLENS

« Des employés communaux à l'œuvre pour améliorer notre cadre de vie... »

Fascinage rue du Loosthoock

Présentation du CLSH

Réunion sur les rythmes scolaires à Bleue-Maison

Présentation du personnel communal au conseil municipal le 1er juillet

Les conseillers municipaux

M. Jean-Claude REVEL, 87 rue de la Mairie
Mme Sandrine LORIO-CAUPAIN, 21 rue du Marais de la Vlotte
M. Didier VANDAELE, 23 rue du Pavillon
Mme Sandrine DEMAUDE-DUBOCQUET, 6 rue Saint-Pierre
M. Hugues LAVOGIEZ, 24 rue Sud Brouck
Mme Anne GOMBERT-GLORIEUX, 16 Résidence les Alouettes
M. Anthony BARBIER, 30 rue de l'Est Mont
Mme Nathalie MAEGHT, 6 Bis la Place
M. David COCQUEMPOT, 158 rue du Ganspette
Mme Marjory DELAVAL-MERLIER, 6 rue de Contredique
M. Marc REZENTHEL, 61 rue des Sarts
Mme Monique VALENTIN-DEVIENNE, 23 rue du Mont
M. Antoine TUSO, 140 rue du Mont
M. Damien PICQUENDAR, 12 rue Keyaert
Mme Amélie MAHIEU-DUNES, 15 Route d'Audruicq
M. Hugues PANEC, 27 lotissement Pauverstraëte
Mme Sophie GRAVE-DEBRUYNE, 139 rue du Loosthoucq

Les permanences en mairie:

Monsieur le Maire :

- Le samedi matin de 9h15 à 12h00

Les adjoints :

Pour plus d'informations *veuillez nous contacter* ***au 03.21.93.11.93 ou par mail : secretariat@mairie-eperlecques.fr***

- Barbara BODART : Chargée des affaires sociales, de la solidarité, des personnes âgées, des personnes handicapées, et CLSH, **le 1er et 3ème samedi du mois de 10h30 à 12h00 et le mercredi de 16h00 à 17h30/email : barbara.bodart@mairie-eperlecques.fr**

- Guy ANNE : Chargé des Travaux, de l'urbanisme, du cadre de vie et des finances, **le 2ème et 4ème samedi du mois de 10h30 à 12h00 / email : guy.anne@mairie-eperlecques.fr**

- Béatrice DEWEILDE : Chargée de la Communication, de la relation avec la population, du commerce et de l'artisanat, **le mercredi de 14h30 à 16h00 /email : beatrice.deweilde@mairie-eperlecques.fr**

Les permanences

- Régis DOURLENS : Chargé de la vie associative, de la gestion de la salle des fêtes, de la jeunesse et du sport, des espaces verts, **le 2ème et 4ème samedi du mois de 10h30 à 12h00/ Email : regis.dourlens@mairie-eperlecques.fr**

- Valérie PETIT : Chargée des affaires scolaires, de la culture et du Conseil Municipal Jeunes, **le 1er et 3ème samedi du mois de 10h30 à 12h00/Email : valerie.petit@mairie-eperlecques.fr**

- **Assistante sociale – Conseil Général – Maison du Département Solidarité de Saint-Omer** : sur rendez-vous au 03.21.12.28.30

- **Consultation des nourrissons** : les 1er et 3ème mardis matin de chaque mois de 9h à 12h à la Maison des Associations.

- **Accueil RAM (Relais Assistantes Maternelles)** : sur rendez-vous au 03.21.12.08.61

- **Permanences parlementaires** : Mme BOURGUIGNON, députée de la 6ème circonscription tiendra une permanence de 17h à 18h30 chaque 2ème jeudi du mois

Elections du maire et des adjoints le samedi 29 mars 2014

Tribune libre...

Cette rubrique donne la parole aux instances politiques présentes au sein du Conseil Municipal :
Le parti majoritaire de « Eperlecques demain : Agissons ensemble ! » et « Imagine Eperlecques »
Sous réserve qu'ils ne soient ni diffamatoires, ni injurieux les textes proposés par les groupes politiques ne subissent aucune touche orthographique ou grammaticale

Majorité municipale

Eperlecques demain : Agissons ensemble !

Eperlecques demain : Agissons Ensemble remercie l'ensemble des Eperlecquoises, Eperlecquois d'être venus voter à plus de 73% lors des élections municipales, ce qui montre une forte mobilisation citoyenne. 1018 électeurs nous ont fait confiance, soit 60.31%. Nous espérons que les Eperlecquois ne seront pas déçus de voir notre façon de gérer la commune et qu'ils seront convaincus à terme qu'Eperlecques demain c'est aujourd'hui et ensemble que nous le construisons, et certainement pas isolés en restant au stade de l'imagination.

L'ensemble de la liste « Eperlecques demain : Agissons Ensemble ! » continue et s'évertue à maintenir la fiscalisation au même taux et grâce aux nouvelles réformes, certains ménages devraient avoir la chance de voir leurs impôts baisser.
Par ailleurs, vous avez démontré votre mécontentement lors des élections Européennes car vous étiez plus de 53% à ne pas venir voter ce qui a eu comme conséquence une large augmentation du pourcentage des votes pour le parti d'extrême droite. Quel que soit le contexte économique le recours au parti extrême ne doit pas être une solution…
Le devoir du Maire est la gestion de sa commune et il se doit d'être impliqué auprès de la Communauté Agglomération de Saint-Omer car il est le représentant des Eperlecquois. Il prend part aux grandes décisions intercommunales et fait remonter les besoins de sa commune. Il peut ainsi au nom de la commune faire les démarches nécessaires pour obtenir des aides pour nos concitoyens et ainsi contribuer au développement de notre territoire.
Le principe de la communauté c'est avant tout de mutualiser. La commune ne peut, dans un contexte économique comme aujourd'hui subvenir seule à ses besoins. Il ne suffit donc pas de s'abstenir sur les motions demandées par nos conseils généraux ou régionaux et ensuite vouloir leur demander une aide financière.
Pour continuer à nous suivre et être informés de toutes les actions et événements en cours et à venir, visitez notre facebook et likez (aimez) ! (il n'est pas nécessaire d'avoir un compte facebook pour visionner) :

eperlecques.demain.agissons.ensemble

Opposition

Imagine Eperlecques

Imagine Eperlecques est la voix de l'opposition municipale. La majorité communale ne nous accorde que ces quelques lignes pour vous informer de nos actions et de nos réflexions.
Nous sommes 4 au sein du conseil pour représenter les 670 électeurs qui nous ont accordés leur confiance et nous en profitons pour les remercier. Même si nous sommes parfois mis à l'écart (sur certaines photos !!!), nous voulons être une opposition constructive pour le bien et l'avenir de notre village. En conséquence, nous votons certaines délibérations et faisons des propositions pour apporter des améliorations à la vie communale. En dehors de cette page, nous communiquons sur Facebook : imagine Eperlecques (communauté), seul moyen gratuit à notre disposition. Cependant, vous pouvez toujours nous contacter, nous sommes disposés à vous aider dans vos démarches ou dans la vie de tous les jours.
Nous avons refusé de voter le budget car vos impôts municipaux augmenteront de 0.9%. Même si on vous dit le contraire, les avis taxes foncières et habitation d'octobre prochain vous le prouveront malheureusement. Pourquoi une hausse : parce que 2 éléments interviennent pour le calcul des impôts : les bases et les taux. Si l'un des 2 augmente votre impôt augmente. D'autres dépenses nous semblent démesurées comme par exemple, la budgétisation de 12000€ de téléphone par an !!!
Aujourd'hui le pays est dans une telle fatigue sociale que le vote aux élections européennes a conduit à un séisme politique (dixit les politiciens). Eperlecques n'a pas dérogé à la règle dans ce vote. Mais l'explication est pourtant simple : diminution du pouvoir d'achat, chômage, augmentation des impôts. Pendant ce temps, nos politiques, qui ne prennent pas les bonnes décisions vu les résultats économiques, s'accordent des privilèges et refusent de les remettre en cause (ex : la retraite des députés). Il en est de même au niveau local où beaucoup d'élus cumulent le poste de maire avec un poste de vice-président à la CASO et ainsi touchent plus de 3000€ d'indemnités chaque mois. Même notre maire a préféré que la commune lui assure une retraite (CR du conseil municipal du 17 Avril dernier, disponible sur le site de la mairie).
Comptez sur nous pour être un vecteur d'informations complémentaire et impartial.

Conseils municipaux, ce qu'il faut retenir...

Plusieurs Conseils Municipaux ont eu lieu ce premier semestre, les 4 derniers ont eu lieu : le 17 mars, le 4 avril, le 17 avril et le 12 juin 2014. Les comptes-rendus sont disponibles en téléchargement sur le site officiel de la commune : ***mairie-eperlecques.fr ou en mairie sur demande.***

Extrait du Compte-rendu du conseil Municipal du 17 mars 2014 :

CONVENTION DE FORFAIT COMMUNAL AVEC L'UDOGEC62

« La convention définissant les conditions de financement des dépenses de fonctionnement des classes élémentaires et maternelles de l'école Saint-Joseph par la commune, conformément à l'article L.442-5 du code de l'Education. »...
Après avoir entendu Monsieur le Maire, le Conseil Municipal ACCORDE à l'unanimité le versement à l'Ecole Saint-Joseph de l'arriéré au titre du forfait quatriennal pour un montant de 30.476 € »

RACCORDEMENT AU RESEAU D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF – ACTUALISATION DU MONTANT DE LA PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNE

« Après avoir délibéré, Le Conseil Municipal DECIDE à l'unanimité d'octroyer une aide financière de 277,80 € à chaque propriétaire sollicitant son raccordement au réseau d'assainissement collectif, à la condition que le raccordement soit réalisé dans un délai maximal de 18 mois à compter de la mise en service du réseau et qu'un contrôle justifiant du bon raccordement des eaux usées de l'habitation au réseau ait été réalisé. Le conseil municipal DECIDE également d'accorder une aide supplémentaire de 160 € aux personnes non imposables, en prenant en compte la ligne « Impôt sur le revenu net avant corrections » de l'avis d'imposition. »

PARTICIPATION AUX DEPENSES ANNUELLES DE CHAUFFAGE POUR L'EGLISE

« La délibération n°2013/54 du 19 décembre 2013 autorise le versement annuel de 500 € pour contribuer aux dépenses de chauffage de l'Eglise et de la Chapelle du Ganspette. »

ATTRIBUTION DU MARCHE D'ECLAIRAGE PUBLIC

La délibération n°2013/22 du 17 septembre 2013 engage la procédure de marché public pour l'entretien, la rénovation et l'extension du parc d'éclairage public.
Monsieur le Maire rappelle qu'un appel d'offres ouvert pour « Entretien, rénovation et extension du parc d'éclairage public – Location, pose et dépose des motifs d'illuminations des fêtes de fin d'année » a été lancé en janvier 2014 et que quatre offres ont été remises.
Monsieur le Maire présente le résultat de l'analyse des offres et demande au conseil municipal de se prononcer sur le choix de la commission d'appel d'offres, qui a retenu l'entreprise SNEF – ZAC du Pont Loby – 59379 DUNKERQUE - pour ce marché d'une durée de huit ans, pour un montant total 287.171,52 € HT, soit un forfait mensuel de 2.991,37 €.

DIVERS

« Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la pétition déposée par les assistantes maternelles de la commune contre le projet d'extension de la capacité d'accueil de la structure petite enfance de 15 à 20 places (délibération n°2013/58 du 19 décembre 2013) et du manque de complémentarité entre les deux modes d'accueil. Le conseil municipal, étant donné le taux de remplissage de la structure et les demandes en attente, décide de maintenir sa position et confirme l'engagement des démarches administratives pour l'accueil de 20 enfants au cours de l'année. En réponse à la pétition, le conseil municipal s'engage à informer les familles de la présence d'assistantes maternelles sur la commune (listes disponibles en mairie et à la crèche) et souhaite que les deux modes d'accueil soient effectivement complémentaires. »

Conseils municipaux, ce qu'il faut retenir...

Extrait du Compte-rendu du conseil Municipal du 4 avril 2014 :

DELEGATIONS CONSENTIES AU MAIRE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL et MISE EN PLACE DES COMMISSIONS MUNICIPALES – RENOUVELLEMENT DES MEMBRES

COMMISSION DES TRAVAUX, DE LA VOIRIE ET DES ESPACES VERTS
Guy ANNE – Anthony BARBIER – Barbara BODART – David COCQUEMPOT – Béatrice DEWEILDE – Régis DOURLENS – Hugues LAVOGIEZ – Amélie MAHIEU - Valérie PETIT – Damien PICQUENDAR - Jean-Claude REVEL – Marc REZENTHEL – Monique VALENTIN.

COMMISSION DES FINANCES
Guy ANNE – Barbara BODART – David COCQUEMPOT – Béatrice DEWEILDE – Régis DOURLENS – Nathalie MAEGHT – Amélie MAHIEU - Valérie PETIT – Damien PICQUENDAR - Jean-Claude REVEL – Didier VANDAELE - Monique VALENTIN.

COMMISSION DE LA COMMUNICATION, DES RELATIONS AVEC LA POPULATION ET DU COMMERCE
Guy ANNE – Anthony BARBIER - Barbara BODART – Sandrine DEMAUDE - Béatrice DEWEILDE – Régis DOURLENS – Nathalie MAEGHT – Hugues PANEC - Valérie PETIT – Damien PICQUENDAR.

COMMISSION DE LA VIE ASSOCIATIVE, DES FÊTES, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
Guy ANNE – Anthony BARBIER - Barbara BODART – Sandrine DEMAUDE - Béatrice DEWEILDE – Régis DOURLENS – Anne GOMBERT – Sandrine LORIO - Valérie PETIT.

COMMISSION DES AFFAIRES SCOLAIRES
Guy ANNE – Barbara BODART –Marjory DELAVAL - Béatrice DEWEILDE – Régis DOURLENS – Anne GOMBERT – Sophie GRAVE - Nathalie MAEGHT – Amélie MAHIEU – Hugues PANEC - Valérie PETIT –Antoine TUSO.

COMMISSION DU CONSEIL MUNICIPAL JEUNES
Guy ANNE – Barbara BODART – Marjory DELAVAL - Béatrice DEWEILDE – Régis DOURLENS – Sophie GRAVE - Sandrine LORIO – Amélie MAHIEU - Valérie PETIT – Didier VANDAELE.

NOMBRE DE MEMBRES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE ET DESIGNATION DES ELUS
Barbara BODART - Marjory DELAVAL - Sandrine DEMAUDE - Sandrine LORIO - Nathalie MAEGHT - Amélie MAHIEU - Damien PICQUENDAR - Antoine TUSO.

DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

MEMBRES TITULAIRES	MEMBRES SUPPLEANTS
M. Guy ANNE	M. Jean-Claude REVEL
M. David COCQUEMPOT	M. Marc REZENTHEL
M. Damien PICQUENDAR	M. Hugues LAVOGIEZ

Conseils municipaux, ce qu'il faut retenir...

Extrait du Compte-rendu du conseil Municipal du 17 avril 2014 :

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

L'assemblée, après avoir délibéré sur le taux d'imposition applicable à chacune des taxes directes locales, DECIDE, à 18 voix pour et 4 voix contre, de retenir les taux suivants pour l'année 2014, identiques à ceux de 2013 :

- Taux de TAXE D'HABITATION : 20,07 %
- Taux de TAXE SUR LE FONCIER BATI : 18,13 %
- Taux de TAXE SUR LE FONCIER NON BATI : 48,27 %

BUDGET PRIMITIF - SUBVENTIONS

L'assemblée, après en avoir délibéré, DECIDE à 19 voix pour et 4 voix contre de voter le budget primitif 2014 ;
il est équilibré en fonctionnement à la somme de 2.578.369,77 € et en investissement à la somme de 2.172.186,92 €. Le budget total est donc de 4.750.556,69 €.

En investissement sont prévus :

L'achat de la parcelle pour implantation du groupe scolaire, la réfection des parkings du Marais de la Vlotte, la réfection des trottoirs de la rue de l'Eglise, l'achat d'un véhicule utilitaire pour les services techniques, l'achat d'une tondeuse avec ramassage et éjection centrale, l'achat de matériel d'équipement pour les services techniques, l'achat de jeux extérieurs pour l'aménagement du parking des cerisiers, l'achat d'un chapiteau, l'achat d'une sono portative, l'achat d'équipement pour la crèche dans le cadre de l'extension à 20 places, l'aménagement du city-stade, l'aménagement des abords du terrain de football (clôture, parking), les travaux d'aménagement de l'ancienne mairie : rénovation et extension, l'extension du local de stockage de la salle de sports, la création d'un local de stockage supplémentaire pour les services techniques, le fascinage des rues de Loosthoucq et Verte.

D'autre part, après avoir délibéré, le Conseil Municipal DECIDE à l'unanimité d'octroyer 48.000 € de subventions aux diverses associations (Article 6574 du Budget Primitif) et 7.000 € au CCAS de la commune (Article 657362 du Budget Primitif).

SUBVENTION A L'UNION DES PROFESSIONNELS D'EPERLECQUES

« ...Après avoir entendu Monsieur le Maire, le conseil municipal AUTORISE le versement d'une subvention de 400 € à l'association « Union des Professionnels d'Eperlecques » (correspondant au cumul des subventions 2013 et 2014) et dit que la dépense correspondante sera imputée sur les crédits inscrits à l'article 6574 du budget primitif 2014. »

ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES POUR L'ACHAT DE GAZ NATUREL, DE FOURNITURES ET DE SERVICES ASSOCIES

TARIFS ET NOMBRES D'ANIMATEURS POUR LE CLSH DE JUILLET 2014

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal DECIDE à l'unanimité : de fixer à 16 le nombre d'animateurs pour le fonctionnement du Centre de Loisirs Sans Hébergement de juillet 2014.

DIVERS : M. Didier VANDAËLE demande à Monsieur le Maire si les travaux de rénovation de l'Eglise sont planifiés. M. le Maire lui précise que le cabinet d'architectes ayant établi le diagnostic doit faire une nouvelle proposition de phasage des travaux, afin de répartir la charge financière sur plusieurs exercices comptables. La nouvelle proposition sera soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

Conseils municipaux, ce qu'il faut retenir...

Extrait du Compte-rendu du conseil Municipal du 12 juin 2014 :

COMPTE RENDU ANNUEL TECHNIQUE ET FINANCIER RELATIF A L'EXPLOITATION DU RESEAU DE TRANSPORTS URBAINS COLLECTIFS.

... « Le Conseil Municipal PREND ACTE de ce compte-rendu approuvé par le Conseil Communautaire de la C.A.S.O. Il sera mis à la disposition du public qui en sera averti par voie d'affichage. »

MOTION POUR LA DEFENSE DU TRANSPORT FERROVIAIRE DANS LE NORD PAS-DE-CALAIS

Après en avoir pris connaissance et avoir délibéré, le conseil municipal DECIDE à l'unanimité de soutenir la démarche du Conseil Régional et d'exprimer son mécontentement au travers de cette motion.

DEVIS POUR PERCHE DE TIR A L'ARC

Après avoir pris connaissance de la proposition tarifaire et des caractéristiques techniques, à l'unanimité, le conseil municipal SE PRONONCE FAVORABLEMENT pour l'acquisition d'une perche de tir à l'arc qui sera installée sur le terrain de tir de Bleue-Maison

DEMANDE DE SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AUPRES DE LA CAF DANS LE CADRE DU PASSAGE A 20 PLACES DE LA STRUCTURE MULTI-ACCUEIL PETITE ENFANCE

Dans le cadre du projet de passage de la structure multi-accueil petite enfance à 20 places à compter du 1er septembre 2014, Monsieur le Maire propose d'adresser un dossier de demande de subvention à la Caisse d'Allocations Familiales. Ce dossier portera sur une demande de subvention d'investissement pour l'achat du matériel complémentaire nécessaire au fonctionnement de la structure(…), le Conseil Municipal VALIDE à 19 voix pour, 3 voix contre et 1 abstention le plan de financement proposé, le dépôt du dossier de demande de subvention auprès de la CAF et AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document s'y rapportant.

TABLEAU DES EFFECTIFS

En raison de l'extension prochaine de la structure multi-accueil petite enfance, il convient de modifier le tableau des effectifs comme suit : A compter du 25 août 2014 : Création d'un poste d'auxiliaire de puériculture à 60%.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DECIDE à 19 voix pour et 4 voix contre d'adopter les modifications du tableau des effectifs prévues ci-dessus et DIT que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales correspondant à l'emploi créé sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

CHOIX DE LA C.A.O. POUR L'ACQUISITION D'UNE TONDEUSE FRONTALE

Monsieur le Maire rappelle qu'un marché à procédure adaptée a été lancé pour l'acquisition d'une tondeuse à coupe frontale et éjection centrale ainsi que pour une remorque plateau de transport. (…) Après avoir entendu Monsieur le Maire et avoir pris connaissance du rapport d'analyse des offres, le conseil municipal DECIDE à l'unanimité de valider le choix de la C.A.O. et d'attribuer le marché à MILLAMON SAS. Le Conseil Municipal DIT que les crédits nécessaires à la dépense prévue sont inscrits au budget de l'exercice en cours et AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document s'y rapportant.

LANCEMENT D'UN MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR TRAVAUX DE TROTTOIRS ET BORDURATION

Monsieur le Maire propose le lancement d'un marché de maîtrise d'œuvre pour travaux de trottoirs et borduration.

Il s'agit de lancer une consultation de mission de maîtrise d'œuvre pour l'étude et la mise en œuvre d'un marché de travaux en vue de la réalisation de trottoirs et borduration sur les RD221 et RD207. Monsieur le Maire précise également qu'un avant-projet doit être envoyé avant le 1er août de l'année N-1 pour qu'un projet structurant tel que celui-ci soit éligible dans l'année N aux subventions du département (50% pour la borduration et prise en charge de la réfection de voirie si un trottoir est réalisé de chaque côté de la route départementale). Après avoir entendu Monsieur le Maire, le Conseil Municipal ACCEPTE à l'unanimité le lancement de ce marché de maîtrise d'œuvre, DIT que les crédits nécessaires à la dépense prévue sont inscrits au budget de l'exercice en cours et AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document s'y rapportant.

DIVERS

M. Picquendar demande le nettoyage du clocher de l'église et une meilleure protection contre les pigeons. M. Picquendar demande que certaines bouches incendie soient nettoyées afin de les rendre plus accessibles. M. le Maire rappelle qu'un contrôle annuel est effectué par les sapeurs-pompiers et qu'il attend le prochain pour prendre en compte les éventuelles remarques. M. Rezenthel souligne la difficulté qu'ont les bus pour tourner rue des sarts lorsqu'ils viennent de la rue du Ganspette. M. le Maire répond que ce problème sera pris en compte lors de l'étude réalisée pour la création des trottoirs rue du Ganspette. Mme Mahieu demande où en sont les négociations pour l'achat du terrain en vue de la construction du groupe scolaire. M. le Maire indique que des rencontres ont eu lieu avec les propriétaires du terrain et que les négociations avancent.

Le Conseil Municipal des Jeunes : mission citoyenne

Liste des membres du Conseil Municipal des Jeunes de 2012 à 2014

Tout au long de l'année, les enfants du Conseil Municipal des Jeunes animent la vie de la commune au quotidien à travers diverses actions...

BAMEZ Elliot
BAMEZ Mathis
BODART Aymeric
BOURGEOIS Camille
BREUIL Romain
CACHEUX Clément
COCQUEMPOT Mattéo
D'HOUTETOT Clément
DECROIX Marie
DESOUTTER Anaïs
DEVIENNE Chloë
GOMBERT Antoine
GRECOURT Bastien
LAMBRIQUET Julie
LAMBRIQUET Pauline
LORGNIER Jade
LOUGUET Lydie
MICHEL Victor
PERON Jeanne
THOMAS Astrid

Travail sur la cahier des charges du nouveau logo de la commune pour la définition d'une charte graphique….

Un concours pour la conception de ce nouveau logo sera bientôt lancé ! Toutes les informations à suivre à travers la newsletter ! Inscrivez-vous !

Renouvellement des membres du CMJ:
En janvier 2015

Information complémentaire sur les actions menées par le CMJ : mairie-eperlecques.fr ou contactez par mail :
Valérie PETIT : valerie.petit@mairie-eperlecques.fr

Zoom sur les actions du CMJ

LA CHASSE AUX ŒUFS

Le 13 Avril 2014, sous un beau soleil, a eu lieu la 5ème chasse à l'oeuf de la commune, au stade de foot.

Les élus du CMJ avaient soigneusement caché les œufs sur les deux terrains.

Il y avait 2400 œufs à trouver, 4 enfants ont gagné les plus gros œufs.

Et il fallait s'en douter : Les gourmands ont répondu nombreux et ont vite envahi les terrains !

Lors de la prochaine chasse aux œufs, une invitation sera lancée pour tous les enfants d'Eperlecques.

A LA COMMEMORATION du 8 mai 1945 :

le CMJ accompagne les Anciens Combattants, et confirme leur devoir de mémoire en lisant des récits retraçant des épisodes de la vie quotidienne difficile des soldats

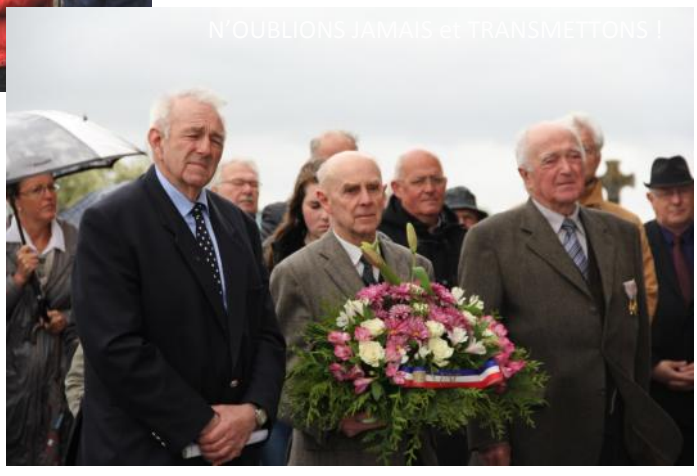

Le Conseil Municipal des Jeunes à travers cette commémoration pour laquelle les anciens combattants ont été sensibles et touchés, espère sensibiliser la jeune génération éperlecquoise et transmettre ce devoir de mémoire.

Zoom sur les événements de la commune …..1er semestre

De nombreux événements associatifs, sportifs, des cérémonies officielles, des inaugurations ont ponctué ce 1er semestre

Les vœux, et le départ de Michel GUILBERT, notre maire honoraire

La remise des médailles du travail le 1er mai : Félicitations aux médaillés !

MEDAILLE ARGENT
BEAURAIN Alain
ARROYO GARCIA Miguel
HAUTEKEUR Franck
PLAIDEUX Jean-Claude
VASSEUR François

MEDAILLE VERMEIL
ARROYO GARCIA Miguel
BAYARD Jean-Michel
BOURGAIN Pascal
BUCQUET Marc
HERAULT Christophe
LIMOUSIN Régis
MASSON Alain
VAN WANSEELE Marc
VERSCHEURE Gilles
VERMUSE Françoise

MEDAILLE OR
ARROYO GARCIA Miguel
CAENES Michel
DESCHEPPER Fabrice
GHIER BRUNO
GRAUX Christian
GUILBERT Daniel
LEBRIEZ Jean-Georges
LESCIEUX Christophe

MEDAILLE GRAND OR
ARROYO GARCIA Miguel
BAYARD André
CLERY Réginald
COOLEN Alain
DELATTRE Noël
DRIEUX Guy
DUFOUR Didier
DUHAMEL Didier
LEBRIEZ Jean-Claude
LEBRIEZ Jean-Marc
OOGHE Christine
PETITPRE Véronique
TERKI Belkacem
TURQUET Serge

MARAIS PROPRE

L'opération a mobilisé toutes les générations

Le rendez-vous était donné à l'école de Bleue-Maison. Dimanche 9 mars, il est 9 heures. Les bénévoles arrivent doucement en ce dernier jour des vacances scolaires. L'opération marais propre est relayée par la municipalité depuis une quinzaine d'années, "depuis sa création". En 2013, une trentaine de personnes étaient mobilisées. Mais cette année, l'opération coïncide avec les vacances et le nombre de bénévoles est donc légèrement inférieur.

Michel Guilbert, maire d'Eperlecques et son adjoint, Denis Laurent étaient présents pour accueillir les volontaires. "On remarque que de plus en plus les personnes ne sont pas respectueuses envers la nature. Nous devons alors nous mobiliser pour sensibiliser la population et surtout les plus jeunes pour nettoyer en particulier le secteur du marais qui est très présent dans notre région". Habitants, élus et enseignantes étaient donc mobilisés toute la matinée pour ramasser déchets, papiers et autres cordures jetés dans les rues du village.

Le parc naturel des caps et marais d'Opale a mis à disposition des bénévoles gants et sacs poubelles. Et pour bien démarrer la journée, café, jus d'orange et biscuits ont été offerts par une enseigne de grande distribution à toute personne souhaitant offrir de son temps pour l'environnement et tout cela sous un soleil de plomb.

L'opération marais propre a rassemblé une vingtaine de bénévoles.

L'équipe municipale, le CMJ ont participé comme chaque année à l'opération « Marais Propre », encore de nombreux déchets ont été ramassés !

Bertrand PETIT, Conseiller Général, Président de Pas-de-Calais Tourisme, et Maire de Saint-Martin-au-Laërt, Monsieur Frédéric GAUTRIN, son conseiller délégué à la Jeunesse et aux Sports, à l'occasion de la brocante du 11 mai, nous ont fait l'honneur de nous accompagner et ont pu découvrir le quartier de Bleue-Maison et constater le bon emplacement de notre panneau touristique faisant partie de la nouvelle signalétique sur le Pays de Saint-Omer valorisant notre marais et ses particularités exceptionnelles.

Zoom sur les événements de la commune ……..1er semestre

La chasse à l'œuf organisée par la Crèche le 9 mai

Carnaval de la crèche du 19 mars

Les portes ouvertes de la nouvelle Mairie le 7 mai

Vous avez été nombreux à vous déplacer lors des portes ouvertes de la nouvelle mairie organisées le mercredi 7 mai. De bons échanges, des questions sur les qualités énergétiques du bâtiment, et des personnes surprises par la beauté du bâtiment à l'intérieur… de bonnes conditions pour vous accueillir, et pour travailler tous ensemble !

Inauguration le 9 mai du rallye international du Touring Camping Cariste Caravaning Club organisé au Château du Ganspette

La 38ème Nationale des Setter Gordon qui se déroulait au Château du Ganspette le 17 mai, organisée par les Amateurs de Setter Gordon d'Eperlecques, dont M. RANSON est l'un des plus anciens amateurs.

Les informations utiles de votre commune

Mairie : 03.21.93.11.93 Sous-Préfecture St-Omer : 03 21 11 12 34 EDF : 0.810.33.33.62 GDF : 03.21.95.21.21

Numéros d'urgence et médicaux

SMUR : 15 Police Secours : 17 Pompiers : 18

Hôpital HELFAUT : 03 21 88 70 00

Clinique de Saint-Omer : 03 21 38 65 00

Médecins :
GOUDALIEZ Jean-Marie : 03.21.93.06.67
REBENA Catherine : 03.21.95.83.84
VANDERMERSH Jean-Willem : 03.21.12.45.51

Pharmacie
Jean OUTTIER : 03.21.93.52.46

Infirmière :
Laurence BOUCHEZ : 03.21.93.33.93

Ambulance AVET Marina PODEVIN :
03 21 39 99 48

Chirurgien dentiste :
MEURILLON Françoise : 03.21.39.68.64

Kinésithérapeute :
LE CAM Frédéric / GAGNE Olivier : 03.21.39.83.83

Orthophoniste :
DESMOUDT Catherine : 03.21.38.44.94

Pédicure/podologue :
CAMBIER Mathilde : 03.21.12.42.53

Vétérinaire :
PAULUS Jean : 03 21 88 46 00

Maison d'Accueil Spécialisée : 03.21.11.18.10

Opticien : Optique Plus : 03.21.95.59.69

Numéros utiles

CASO : 03.21.93.14.44

CAF : 0810.25.62.30

CPAM Calais : 3646

Maison paroissiale : 03.21.93.64.82

SNCF : 08.92.35.35.35

Distributeurs de billets 24h/24h
La Banque Postale : 03.21.12.29.35

Ecole publique des 3 sites :
Bleue-Maison, Ganspette, et Centre :
03.21.88.44.23

Ecole Privée Saint-Joseph : 03.21.93.42.74

Ecole de musique : 03.21.38.67.57

Crèche « La forêt enchantée » : 03.21.98.06.08

Relais d'Assistantes Maternelles Saint-Martin-au-Laërt : 03.21.12.08.61

Gendarmerie de Watten :
03.21.88.30.17

Gendarmerie Saint-Omer : 03.21.38.14.17

Syndicat d'Initiative : 03.21.95.66.25

Bibliothèque municipale : 03.21.93.11.93

AudomaRose
Le Pays de Saint-Omer et l'Agglo s'engagent !

La commune a signé le jeudi 26 juin 2014 la Charte d'engagement entre les communes de la CASO et l'association Audomarose qui lutte contre le cancer du sein en réunissant des fonds pour la recherche. Etes-vous prêts vous aussi à vous engager et à participer aux actions que la commune envisage d'organiser du 16 au 19 octobre prochain ?
Toutes les bonnes volontés sont attendues !
Renseignements en mairie tel : 03.21.93.11.93

Les déchets verts

sur l'agglomération de Saint-Omer

La Communauté d'Agglomération de Saint-Omer va assurer le ramassage des déchets verts en apport volontaire du mercredi 16 avril au vendredi 31 octobre 2014. Ce mode de collecte implique que vous déposiez vos déchets verts dans la benne prévue à cet effet, aux points de collecte suivants :

- Le mercredi, à Bleue Maison sur la commune d'Eperlecques de 14h00 à 19h00.
- Le vendredi, au parking de la Mairie sur la commune de Bayenghem les Eperlecques de 14h00 à 19h00.
- Le samedi, dans le terrain de football à Eperlecques de 8h00 à 13h00.

Il vous est, également, proposé des solutions alternatives comme le compostage, le mulching, le broyage des végétaux ou encore l'accès aux déchèteries (voir verso) pour limiter l'utilisation du service.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Environnement au numéro vert :

N° Vert 0 800 676 053

Vous pouvez déposer dans la benne :

Les tontes de gazon
Les tailles de haies
Les feuilles mortes et les feuillages
Les branchages et tiges (d'un diamètre inférieur à 10 cm)
Les fleurs fanées
Les plantes sans motte de terre
Les branchages

Les troncs et souches d'arbres de plus de 10 centimètres ne sont pas autorisés.

caso
COMMUNAUTE AGGLOMERATION SAINT-OMER

Nouveau à Eperlecques !

La commune met à votre disposition du compost que vous pouvez venir retirer gratuitement en prévenant les services techniques au 03.21.93.11.93

LES SOLUTIONS ALTERNATIVES

LE COMPOSTAGE

Le **compostage** est un phénomène naturel qui provient de la transformation des déchets organiques en présence d'eau et d'oxygène en humus par le biais des micro-organismes (champignons, bactéries…). La pratique du compostage permet de contribuer à la protection de l'environnement. L'utilisation du compost en tant qu'amendement naturel réduit l'utilisation d'engrais chimique.

En compostant, vous diminuez votre production de déchets (déchets de cuisine et végétaux) et participez à la réduction des coûts de traitement.

Alors, n'hésitez pas à réserver votre composteur pour une participation de 9 euros en appelant le numéro vert. Un maître composteur viendra vous installer le composteur et vous donnera quelques conseils pour bien démarrer votre compost.

Composteur, tige aératrice et bio-seau à 9 €

LE MULCHING

Pour tondre la pelouse, il est possible d'opter pour la tondeuse « **mulching** ». Elle coupe le gazon en petits morceaux afin de le laisser sur le sol. Ainsi, il n'est plus nécessaire de ramasser l'herbe.

Cela maintient la fraicheur du sol, et permet une fertilisation naturelle de la pelouse. Il permet également de ne pas avoir de déchets de tonte à éliminer et évite aussi une trop grande quantité de déchets verts dans le composteur.

LE BROYAGE

Le **broyage** consiste à réduire sous forme de copeaux les déchets verts issus de la taille et de l'élagage d'arbustes. Il permet d'obtenir une masse végétale hachée qui aide à enrichir le sol et à lutter contre les mauvaises herbes.
Ces copeaux peuvent être utilisés pour le compostage et le paillage.
Le broyat peut être valorisé sous la forme de paillage directement dans le jardin, autour de vos plantations ou en amendement organique afin de faire du compost.

LES DECHETERIES

Vous pouvez également déposer vos déchets verts dans les déchèteries de Licques et Louches, gérées par le SEVADEC (pour vous y rendre, vous devez vous munir de votre carte d'accès délivrée par le SEVADEC).

Conception : services «communication» et «environnement» - CASO

Ecocitoyenneté

Des hirondelles près de chez vous, signalez les à Eden62

A la faveur des températures plus clémentes du printemps, nous avons le plaisir de retrouver nos chères hirondelles. Dans notre département, nous accueillons trois espèces nicheuses (l'hirondelle des fenêtres, l'hirondelle des cheminées, l'hirondelle des rivages..). Savez vous que leur nombre tend à décroître... les raisons sont multiples : pesticides, suppression des nids, changement climatique etc... Nous avons besoin de vous pour nous aider à réaliser un état des lieux des populations afin d'évaluer la situation et prendre si nécessaire les mesures qui s'imposent à leur préservation. Que serait un printemps sans hirondelle ? Www.eden62.fr

Déplacement des bacs récupérateurs de verre

Vous pouvez désormais déposer vos bouteilles ou autres déchets en verre au stade de football à côté de la benne récupératrice de vêtements pour le Relais. L'emplacement réaménagé récemment vous permet de vous garer en sécurité sans devoir empiéter sur la route.

L'EIE (Espace Info Energie) du Pays de Saint Omer donne des conseils gratuits et indépendants au sein des permanences de chaque intercommunalité .

Les 27 et 28 septembre : fête de l'habitat à Enerlya à Fauquembergues, rencontrez des professionnels du bâtiment pour comprendre les économies d'énergie au sein de l'habitation. 25 professionnels de la construction et de la rénovation. Un espace conseils gratuits et indépendants. Des démonstrations, une maxibox d'étanchéité à l'air de 3 mètres sur 3.

Vous souhaitez isoler durablement votre habitation, participer à l'animation Box d'étanchéité à l'air"

Cet outil développer par l'association régionale "Ekwation" et financé par le Pays de Saint Omer (SMLA), vous permettra d'appréhender la pose d'une étanchéité à l'air, élément indispensable à la préservation de l'isolant.
Selon l'ADEME, l'étanchéité à l'air permet de gagner 16 à 20 kWh par m2/ an. Ce qui représente pour une maison de 100 m2 chauffée à l'électricité une économie minimum de 200€ par an. **Inscriptions : 03 21 95 44 19**

Contactez le Conseiller Info Energie du Pays de Saint Omer
Mail : espace-info-energie@enerlya.fr
Ligne directe : 03 21 95 44 19
Portable : 06 75 38 89 88

Mariages

Félicitations aux mariés et tous nos vœux de bonheur...

Anthony COLOMBIER
et
Laura DARRAS

Unis le 10 mai 2014

Philippe MEENS
et
Gwladys MORMENTYN

Unis le 7 juin 2014

Franck BEUSCART
et
Christine COLIN

Unis le 14 juin 2014

Naissances

Félicitations aux heureux parents...

Shayna MANSEL de Marie-Jeanne MANSEL née le 8/01/2014
Lynna BACQUET de Aurélien et de Lolita VANDENDORPE née le 26/01/2014
Sarah CATEZ de Mickaël et de Isabelle TAVERNE née le 05/02/2014
Clémentine DOUTRELANT de Frédéric et de Charlotte LABITTE née le 10/02/2014
Yoni LAVIE de Steve et de Jennifer ROCHET né le 18/02/2014
Robin KLEIN de Cédric et de Justine BOULY né le 19/02/2014
Mathys VANGREVELYNGHE de Fabien et de Céline GUILLAIN né le 25/02/2014
Léandre SANSON de Julien et de Anne-Sophie BLANQUART né le 11/03/2014
Oscar DUCROCQ de David et Laure DOUTRELANT né le 18/03/2014
Célia FAVIER de Johann et de Virginie MASCOT née le 19/03/2014
Léxie CHAPELET de Dorine CHAPELET née le 22/03/2014
Hugo ROMBAUX de Cédric et de Noémie ROUSSEL né le 25/03/2014
Florentin FENET de Hubert et de Bernadette FASQUEL né le 8/04/2014
Lucie LEGRAND de Sébastien et de Stéphanie LOZINGUEZ née le 9/04/2014
Gabriel GRAVE de Luc et de Mélanie MAHIEU né le 9/04/2014
Thomas PRUVOST de Hervé et de Ludivine FOURE né le 11/04/2014
Yakov KOSSAROV de Maximilien et de Alisson DOERE né le 04/05/2014
Elisa GUILBERT de Vincent et de Juliette CHAUSSY née le 11/05/2014
Sacha BAROIS de Ludovic BAROIS et de Angélique BROCQUET né le 28/05/2014
Emmy CLABAUX de Matthieu et de Marie ZIENTOWSKI né le 04/06/2014
Enola COLOMBIER de Frédéric et de Suzie CLEMENT, née le 15/06/2014

Décès

Ils resteront dans nos mémoires…

Michel DENDRAEL le 1/01/2014
Gilbert SABAU le 24/01/2014
Maryline BOURDIN le 5/01/2014
Michel LENGAGNE le 14/02/2014
Roland LOISEL le 23/02/2014
Jean-Louis PAUX le 23/03/2014
Claude LEBRIEZ le 28/03/2014
Monique REBENA le 21/03/2014
Serge HERBERT le 15/04/2014
Louis DEVIN le 15/04/2014
Louis DUQUESNE le 16/05/2014

Eglise Saint-Léger

Arthur Thomas, de Houlle et sa famille, parmi d'autres communiants provenant de communes avoisinantes le 1er juin

La paroisse Mère Teresa

Une inscription à un baptême ? Besoin d'un certificat de baptême ? Des bénévoles vous attendent à la permanence de la paroisse Mère Teresa tous les samedis de 9h30 à 11h30 et le 1er mardi de chaque mois de 18h à 19h

Maison de la Paroisse
3 rue de la Meullemotte
62910 EPERLECQUES
03.21.93.64.82
NOSPAMcontact-paroissemereteresa@orange.fr

Pour tous vos événements familiaux, la commune met à votre disposition moyennant une participation forfaitaire des chapiteaux ou tonnelles, la location de tables et de chaises est également possible. Pour plus d'informations, consultez notre site internet mairie-eperlecques.fr rubrique vie pratique/services mairie/ locations diverses ou appelez en mairie : au 03.21.93.11.93

Comités de Quartiers

Comme annoncé au début de notre mandat, à la demande des habitants et pour le désir de la commune de tisser des liens de proximité avec la population, six comités de quartiers auront lieu et s'échelonneront de fin 2014 à début 2015.
Afin d'organiser au mieux ces comités, nous avons découpé Eperlecques en 6 quartiers regroupant un certain nombre de rues.

Répartition des rues par quartier

Quartier 1	Quartier 2	Quartier 3	Quartier 4	Quartier 5	Quartier 6
Rue des Sarts Rue de Bleue-Maison Rue du Fort Wesques Rue de Bassemstraëte Rue St-gilles Chemin de la Vlotte Chemin du Sud-broucq Impasse des jardins Allée des Myosotis et des Iris Rue de la Gare	Rue de Vosmette Rue de Droguindrèze Rue de Pauwerstraëte Rue de l'Eglise (Rés. de la Poste, Rés. Les Alouettes, les Hérons) Rue de Gravermersch Rue de l'Est Mont Rue du Pavillon	Rue du Mont Rue de l'Ouest Mont Route d'Audruicq Rue du Mitan Rue de Rabastraëte	Rue de Norstraëte Rue du Varlin Rue du Kerkeweghe Rue du Corselin Rue du Ganspette Rue de Loosthoucq Rue du Graverveghe	Route de Moulle Route de Contre-dique Rue des Chauffours Rue de la Balance Rue de Westrove Rue de St Pierre Rue de la Meulmotte Rue de la Petite Ferme Rue de la Mairie vers Hellebrouck jusqu'au 1er croisement après le stade	Rue du Cluse Impasse du Cluse Rue de l'Estabergue Nouveau Chemin Rue d'Hellebrouck

Les habitants demeurant dans ces quartiers sont invités à participer au comité
dans une démarche volontaire citoyenne.

Les lieux et dates des comités de quartiers vous seront communiqués ultérieurement sur le site de la commune www.mairie-eperlecques.fr et affichés en mairie.
Une newsletter spécifique à ce sujet sera envoyée.

Pour une bonne organisation, votre inscription est souhaitée dès-à-présent
En indiquant votre nom, prénom, votre adresse, votre N° de quartier,
et votre numéro de téléphone ou adresse mail pour vous prévenir en cas d'éventuelle annulation
Soit par mail : beatrice.deweilde@mairie-eperlecques.fr soit par téléphone : 03.21.93.11.93
Soit en vous rendant en mairie.

Comptant sur votre participation à toutes et à tous !
Pour l'avenir d'Eperlecques : Agissons Ensemble !

EPERLECQUES

37 associations

Grâce à vous,
Une commune qui bouge !

Merci
pour votre dynamisme
au quotidien !

Les associations d'Eperlecques

Ecole Musique Municipale
Danse et Bouge
Running club
Association du Personnel communal
Musique la Renaissance
Association des Donneurs Sang
Théâtre Club
Musicalliance
Club des Aînés
Supporters du C.A.E. Allez les bleus
Gymnastique Volontaire
Les Amis du Théâtre
La Cible Eperlecquoise
Boxing Club d'Eperlecques
Association du Secours Populaire
Club Omnisport d'Eperlecques
Temps libre Tennis de Table
L.A.J.
Société de Chasse
Les Archers Bleue-Maison
A.E.P.
Club de Karaté Taï Jitsu d'Eperlecques
Les Archers du Centre
Amicale des Ecoles Publiques
L'A.P.E.L. Saint-Joseph
Association des Médaillés du Travail
L'Etoile des Arts
Union des Professionnels d'Eperlecques
Les Amis Bénévoles de la MAS
C.A.E. (Club Athlétique Eperlecquois)
Association pour le Mémorial
Association Rencontre Couture Tricot Crochet
Les Anciens Combattants
Le Syndicat d'initiative
La Société Colombophile
Pas'APA
Santiag Dancer's

Retrouvez toutes les informations sur le site internet officiel de la commune mairie-eperlecques.fr, et envoyez nous vos affiches annonciatrices d'événements, elles y seront diffusées.

Vous disposez également de la diffusion sur notre facebook

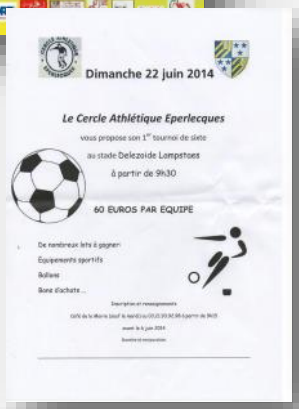

Les Anciens Combattants : le devoir de mémoire

Les moments forts...

La journée du 8 mai 2014 commémorant l'armistice de la guerre 39/45 commença par une célébration de prière à l'Eglise Saint-Léger.

Les anciens combattants, sympathisants, ainsi que le Conseil Municipal des Jeunes se sont rendus aux monuments aux morts.

Monsieur Laurent DENIS, Maire, y rappela sa volonté et celle de son Conseil Municipal de vouloir y impliquer cette jeune génération dans les diverses manifestations de mémoire.

Enfin le Président Jean SEIGRE remercia toutes les personnes présentes et souligna qu'il était heureux de voir que le souvenir de cette guerre se perpétue à Eperlecques.

Ensuite le cortège, musique en tête prit la direction de la salle polyvalente, ou quelques morceaux de choix y furent exécutés.

Après le discours de Monsieur Laurent DENIS, Maire et du Président Jean SEIGRE, s'ensuivit le traditionnel bouquet, ou chansons et sketches permirent de terminer cette belle journée de souvenir !

L'Harmonie la Renaissance

BOXE AMERICAINE – BOXING-CLUB EPERLECQUOIS

La Saison 2013-2014 s'achève avec, cette année, 98 inscrits. Le Boxing-Club Eperlecquois est rattaché à la FFFCKDA (Fédération Fighting Full Contact Kick boxing et Disciplines Associées). On y enseigne le Full Contact, le Light Contact (coups non portés), Light Contact avec low kick (coups de pieds légers dans les jambes et le Kick Boxing. Les cours sont dispensés par Luc Grave, Instructeur Fédéral de Boxe Américaine et de Kick Boxing, Ceinture Noire 3ème Degré. Précisons que Luc Grave s'est adonné aux sports de combat dès 1980 : Wa jutsu, Karaté, Boxe américaine ; puis en boxe française –savate au Lille Université Club. Il a ensuite émigré à Saint-Omer, puis Arques pour pratiquer la Boxe Américaine et le Kick Boxing, avant d'enseigner dès 1993 à Houlle ….. titulaire du Brevet d'Instruction et de la Ceinture Noire à 18 ans. La Boxe Américaine est un Sport Complet alliant musculation naturelle, cardio, endurance, streching, les assouplissements et les enchaînements de techniques entre autres.

Cette année, nous avons eu plusieurs réussites en compétition :
A Leers, le 24/11/13 : 2 Trophées :
Govart Sabrina, Mansel David
5 coupes : DELABRE Maxime, FOLLET Miguel, GOVART Dylan, GRAVE Luc, GRAVE Edouard.
En Championnat Nord Pas-de-Calais, 1 titre pour Govart Sabrina et la 4ème place pour Mansel David, Follet Miguel, Delabre Maxime, Dezwermer Cédric et Grave Edouard.

Un bon niveau général pour le Club, un manque d'expérience en compétition face à des clubs chevronnés, mais nous sommes bien partis… !
Notons 2 réussites en ceinture noire :
ROBILLARD Stéphane a obtenu le Grade de Ceinture Noire 1er Degré,
MANSEL David a obtenu une ceinture noire 2ème Degré.

Le repas annuel de la Boxe a réuni 250 personnes,
nous remercions la Mairie de sa collaboration. Merci à Tous !!

Les cours sont dispensés :
le Lundi de 18H30 à 20H, à la Salle des Sports d'Eperlecques.
Le mardi et mercredi de 18H 30 à 20H, à la Salle des Sports de Holque.
Luc Grave est aidé de David Mansel, Stéphane Robillard et Eric Rochoy, tous ceintures noires.
Renseignements : 03.21.93.45.95
*****Reprise le LUNDI 1er SEPTEMBRE 2014, les inscriptions à partir de 18 Heures*****

Rétrospective 2013-2014
Club de Karaté Taï Jitsu d'Eperlecques

UNE SÉRIE DE CEINTURES NOIRES ET DE DIPLÔMES :

Thierry GREBANT, 46 ans, domicilié à St Omer obtient la Ceinture Noire 1er dan fin 2012.
Simon GODFRAIN, domicilié à Bayenghem-Les-Eperlecques la décroche à 18 ans, le 24/02/2013 ;
Gérard SCHMIDT, 58 ans, de Louvil (59), réussi les épreuves de la Ceinture Noire le 4/05/2013.
Thierry, Simon et Gérard ont fait tout leur parcours de Karatéka au Club d'Eperlecques
Michel BISCARAS, domicilié à Noordpeene, instructeur au club, obtient le 2ème Dan, le 30/11/13.
En mai 2014, **Thierry GREBANT** obtient le Diplôme d'Animateur Fédéral de Karaté.

Le club enregistre désormais 9 ceintures noires dont un Educateur, diplômé du DEJEPS perfectionnement sportif option Karaté, 4 Instructeurs Fédéraux et un Animateur Fédéral en Karaté.

DES STAGES D'EXPERTS POUR TOUS : INSTRUCTEURS ET ÉLÈVES PETITS ET GRANDS

"Stage National des Experts Japonais" à Paris organisé par la FFKaraté les 19 et 20 octobre 2013
Institut National du Judo, dirigé par 14 Maîtres Japonais fédéraux (du 6ème au 9ème Dan).
Stage National Taï Jitsu / Nihon Taï Jitsu, 9 et 10 novembre 2013 à PARIS, dirigé par les commissions nationales des deux écoles, clôturé par maître Roland HERNAEZ 9eme Dan FFKaraté.
Stage AUNKAI à LEERS 30/11 & 1/12, dirigé par Emmanuel FRERE Instructeur Aunkai.
"Comment bâtir un corps martial ?", travail sur la structure du corps pour une meilleure efficacité.
Stage régional de Taï Jitsu Enfants, le 30/11/2013 animé par P. THIBAUT (4ème dan) à Nieppe.
Stage de Noël à Leers les 13,14 et 15 décembre par Christian BISONI, 6ème dan, Responsable technique national Taï Jitsu, assisté de Pascal ROTUNDO, 4ème dan.
Stage Karaté Défense, J. HERNANDEZ, 8ème dan, directeur technique ligue, Somain, le 12/01/14.
Stage de Karaté Martial avec Guy SAUVIN, 8ème dan, et Bernard SAUTAREL, 5ème dan expert en karaté, Taiji Quan et Qi gong, le 9/03/2014, Institut National du Judo (INJ), PARIS
Stage national de Tai Jitsu zone Nord à Fresnoy le grand (St Quentin) les 15 et 16/03/2014 par Pascal BURLION, 6ème Dan, Responsable National du Taï Jitsu au sein de la FFKaraté.
Stage Multi-disciplines : Georges MASSON (6ème Dan Aïkido), Bertrand WAROT (Kobudo) et Bruno HOURIEZ (6ème Dan FFKDA Wado-Ryu), le 16/03/2014 - 60270 GOUVIEUX
Stage de Karaté d'Okinawa avec Seisuke ADANIYA, 8ème dan, le 22/03/2014, à PARIS, thème : « Comprendre et développer sa puissance interne »

Stage de Karaté Taï-Jitsu, Eperlecques, Pascal BURLION, 6ème DAN, Responsable National du Taï Jitsu : « Applications combat à partir de techniques de base et techniques de percussions. »

Stage de Tai Jitsu Self défense, à Sarlat (Dordogne) les 30 et 31/05/2014, « Travail sur les points vitaux » par Pascal BURLION, 6ème Dan, et Philippe VERVYNCK, CN 5ème Dan.

Stage de Karaté Taï-Jitsu, Eperlecques, Pascal BURLION, 6ème DAN, Responsable National du Taï Jitsu : « Applications combat à partir de techniques de base et techniques de percussions. »

Ce samedi 17 mai 2014, Madame la Député Brigitte Bourguignon, M. MAQUART, Président du Comité Départemental du Pas-de-Calais, Gilles COCQUEMPOT, ancien député, et Pascal BURLION, 6ème DAN nous avaient honorés de leur présence !

Stage de Tai Jitsu Self défense, à Sarlat (Dordogne) les 30 et 31/05/2014, « Travail sur les points vitaux » par Pascal BURLION, 6ème Dan, et Philippe VERVYNCK, CN 5ème Dan.

DES ACTIONS SOLIDAIRES DANS L'ESPRIT DU BUDO :

- **Des interventions auprès des jeunes de la Mission locale de Saint Omer,**
- **Des interventions auprès des personnes handicapées de la MAS d'Eperlecques,**
- **L'aide à la prise de licence pour les publics cibles grâce à des financements du Conseil Général et de la Fondation SNCF Solidarité**

UN TARIF ACCESSIBLE À TOUS,
LA PRATIQUE D'UN SPORT DE SELF-DÉFENSE,
DANS LA CONVIVIALITÉ.

Site internet : http://kceweb.free.fr/club/
tél : 06/70/53/31/15

UN BEAU PALMARES POUR LA CIBLE EPERLECQUOISE

VINGT PODIUMS CHEZ LES JEUNES
UN PODIUM CHEZ LES SENIORS
QUATRE PODIUMS CHEZ LES VETERANS

SE SONT DISTINGUES POUR LA PREMIERE PLACE
« catégorie jeunes »

Noé LOOVOET	cinq trophées	arc classique avec viseur
Grégoire DEGARDIN	cinq trophées	arc classique sans viseur
Robin LORGNIER	un trophée	arc classique avec viseur
Pierre COCQUEMPOT	un trophée	arc classique sans viseur
Julian ROUTIER	deux trophées	arc classique avec viseur
Hugo LESCIEUX	un trophée	arc classique avec viseur

Noé Loovoet, Julien Routier, Grégoire Degardin

Le premier février 2014 s'est déroulé le **TIR DU ROI** à la Salle des sports, distance 30 mètres pour les adultes, 18 mètres et 12 mètres pour les jeunes.

Pierre COCQUEMPOT 12 ans a décroché l'oiseau à la cinquième flèche, il est le nouveau PRINCE 2014.

Renseignements au 03.21.38.33.72

Bernard DEBREU a décroché l'oiseau à la septième flèche, il est donc **le nouveau ROI 2014**

Initiation pour les adultes : le mardi de 17 heures 30 à 20 heures, le dimanche matin de 10 heures à 12 heures et pour les jeunes : le mercredi de 15 heures à 17 heures à la salle des sports d'Eperlecques. Un stand de tir extérieur 50 mètres et plus situé à LA MAISON DES ARCHERS DE BLEUE-MAISON est mis à la disposition des archers le dimanche matin à partir de 10 heures.

Club Omnisports d'Eperlecques

Brocante couverte

Le 6 avril, une trentaine d'exposants était presente dans la salle de sports d'Eperlecques, des articles pour enfants, pour les animaux, des vêtements, des objets de collection, nombreux ont trouvé leur Bonheur...

Course cycliste

Le 29 mai 2014, Jour de l'Ascension a eu lieu comme depuis 66 ans, la Course Cycliste organisée par le C.O.S.E. et sous le contrôle de l'Olympique de Grande-Synthe. Le soleil n'était pas au Rendez-vous, mais la pluie nous a épargnés. 80 coureurs au départ.
Nous tenons à remercier la participation de la Municipalité ainsi que les bénévoles.

Un petit bémol : nous souhaiterions que les Eperlecquois soient plus respectueux envers les signaleurs « bénévoles » durant cette manifestation. En effet, nous remarquons de plus en plus d'incivilités. Notre but est de faire vivre notre village une fois l'an, d'avance, merci de votre compréhension.
Le Club recherche des personnes souhaitant participer à l'organisation de ces quelques manifestations, on vous donne ainsi rendez-vous l'année prochaine et sous le soleil on l'espère !

Les victorieux….

NOM DE L'EPREUVE : EPERLECQUES - 65è Prix de la Municipalité — DATE : 29 mai 2014
ORGANISATEUR : O GRANDE SYNTHE
SERIES / CATEGORIES 2 3 Juniors — DEPARTEMENT : 59
VILLE DE DEPART : EPERLECQUES — CLASSES :
ENGAGES : 81 — PARTANTS : 79
TABLEAU DE CLASSEMENT
2h16'45" — MOYENNE — DISTANCE : 96,56

DOSS	Place	NOM et PRENOM		ASSOCIATION	N° LICENCE	CAT.	TEMPS
23	1	SKRZYPCZAK	D	V.C Roues		2	2h16'45"
16	2	FOURNIER	J	Dunkerque		3e	
59	3	VENER	T	Douai		2	
57	4	HELIN	M	Douai		3e	
3	5	DEVLINNE	M	O.G.S		2e	
46	6	MATHIAS	C	Cambrai		Pa1	

SYNDICAT D'INITIATIVE D'EPERLECQUES

Le Salon de l'Agriculture à PARIS le mercredi 26 février 2014 :

Le monde rural dans la Capitale ! Chaque année, le Syndicat d'Initiative propose une journée au Salon International de l'Agriculture, au Parc des Expositions - Porte de Versailles. Ce sont donc 54 personnes qui ont pris place dans l'autocar, dès 5h le matin. Animaux, filières agricoles, produits régionaux et du Monde, folklore de nos Régions et autres Pays, un cocktail remarquable pour émerveiller les très nombreux visiteurs !

La Randonnée Pédestre – dimanche 02 mars 2014 :

Les Clubs de randonnée sont nombreux maintenant à inscrire la rando. d'Eperlecques, dans leur calendrier des sorties. 240 marcheurs avaient répondu présents. Deux circuits, l'un de 10 km et l'autre de 14 km avaient été préparés par Yves et balisés avec l'aide de Gilles. Ces circuits emmenaient les marcheurs vers « la Houlle ». Beauté des paysages et de la nature, ont conqui les randonneurs, qui, au retour, ont pu apprécier la « soupe-maison » préparée par Mado, Mimi, Félicie et Jean.

La Brocante du Centre – lundi 21 avril 2014 :

Cette première édition a profité du temps très estival, ce qui a attiré les visiteurs.
Du « nouveau cimetière » à la Place d'Eperlecques, cette brocante comptait une cinquantaine d'exposants, principalement locaux.

La Randonnée VTT « l'Eperlecquoise » - dimanche 18 mai 2014 :

Organisée par l'ASPTT de Boulogne sur Mer (section VTT), cette randonnée a compté 780 vététistes – Clubs et individuels. 27, 35, 47 et 55 km leur étaient proposés dans la campagne environnante. Côté Marcheurs, 240 personnes ont parcouru les 10 ou 15 km. Le soleil resplendissant n'a fait qu'encourager les sportifs !

Prochainement :

* **47ème concours des maisons et jardins fleuris** (passages du jury le vendredi 27 juin et le vendredi 29 août / remise des prix le samedi 20 septembre)

Foulées Eperlecquoises : course pédestre de Bleue-Maison (10km) – le *dimanche 10 août*

SYNDICAT D'INITIATIVE D'EPERLECQUES – 4, rue de la Mairie
62910 EPERLECQUES
Tél / Fax : 03.21.95.66.25 http://eperlecques.sitego.fr - si.eperlecques@orange.fr

C.A.E.

Participez à la vie du club, rejoignez-nous

LE CLUB DES SUPPORTERS "ALLEZ LES BLEUS"

Siège au Café de la Mairie : 03.21.93.92.98

Vie du club

Classement des équipes pour la saison 2013/2014

- Séniors A (Excellence) : 4ème avec 58pts
- Séniors B (Promo 1ère div) : 6ème avec 42pts
- Séniors C (3ème div) : 9ème avec 29pts
- U19 (Elite) : 7ème avec 16pts
- U17 (Excellence) : 3ème avec 33pts
- U15 (Elite) : 4ème avec 45pts
- Les plus jeunes (U6 à U13) ont réalisé une très belle saison, avec le plaisir d'être sur les terrains pendant les entraînements et les matches.

Une première pour le nouveau Maire

Une semaine après son élection, Monsieur le Maire est venu encourager l'équipe A, qui recevait le leader Arques. Il était accompagné des jeunes du club, qui sont entrés sur le terrain avec les joueurs des deux équipes.

Une amitié franco-anglaise

Les samedis 8 mars et 10 mai eurent lieu les matches aller-retour entre les Anglais d'Imperial College of London et les joueurs du CAE. Cela fait 22 ans que ces joueurs, devenus amis, se rencontrent dans la bonne humeur.

Journée des Jeunes

Le dimanche 8 juin, sous un magnifique soleil, s'est déroulée la traditionnelle « Journée des Jeunes ». Un tournoi dans la catégorie **U13** fut organisé avec une douzaine d'équipes et c'est Tournehem qui l'a emporté.

Toutes les autres équipes du club ont joué un match..

Le midi, les parents défiaient leurs enfants « Débutants » dans la joie et la bonne humeur.

Modifications réglementaires / Création compte personnel F.F.F.

Suite à l'Assemblée Générale de la fédération, il est demandé aux licenciés de créer un espace personnel, appelé "Mon Compte F.F.F.", accessible depuis les sites Internet de la FFF et du District. Pour créer ce compte, le licencié devra obligatoirement disposer d'un code d'activation qui lui sera délivré par email.Pour cela, lors de la demande de licence, il faut impérativement indiquer son adresse mail. Ce compte vous permettra d'être informé des éventuelles sanctions (suspension) mais présente aussi d'autres fonctionnalités.

Catégories et tarifs des licences

- Seniors (joueurs nés entre 1980 et 1996) et vétérans (joueurs nés avant 1980) : 70 €
- U18 / U17 / U16 (joueurs nés entre 1997 et 1999) : 40 €
- U15 à U12 (joueurs nés entre 2000 et 2003) : 35 €
- U11 à U6 (joueurs nés entre 2004 et 2009 dès l'âge de 6 ans) : 30 €

Reprise des entraînements

⇒ Seniors et U18 / U17 / U16 : le jeudi 1er août 2013 à 18H30 (en tenue pour 19H)
⇒ Jeunes (U15 à U6) : le mercredi 21 août 2013
(Confirmation des jours disponible au terrain et sur le site http://c-a-eperlecques.footeo.com/).

Manifestations de la saison 2013-2014

- *Loto* : Samedi 8 novembre 2014
- *Brocante* : Dimanche 30 novembre 2014
- *Tournoi en salle Jean-René Lavogiez* : vacances scolaires de février 2015
- *Journée des Jeunes* : Dimanche 24 mai 2015
- *8ème Challenge Bernard Béclin* : Samedi 30 mai 2015 (veille de la Fête des mères)

Le CAE vous offre la possibilité de jouer dans toutes les catégories.
→ renseignements au siège 03.21.93.92.98 (Café de la Mairie) ou auprès de Bruno Rébéna 06.80.58.93.48 ou auprès d'Anthony DUTHE 06.78.96.05.97 pour les catégories « Jeunes ».

9ème Challenge de football
Bernard BECLIN le samedi 24 mai

Les équipes participantes

Mme BECLIN, Mme LEFEBVRE, maire de Serques, M. le Maire, M. REBENA, Président du CAE

La CASO, l'équipe gagnante!

DANSE et BOUGE

ZUMBA

Jeudi

18h à 19h

La danse, pour le plaisir avant tout!

Gymnastique Volontaire

Les vacances approchent et le repos tant attendu aussi. Vous pouvez toutefois penser dès à présent aux bonnes résolutions de la rentrée !!

Les cours de gymnastique d'entretien reprendront
- **le lundi 8 septembre de 9h15 à 10h15**
- **Le jeudi 11 septembre de 19h15 à 20h15**

Les cours de yoga reprendront
- **Le lundi 1er septembre de 17h45 à 19h**
- **Le jeudi 4 septembre de 9h à 10h15**

Un cours supplémentaire de yoga sera proposé le samedi de 10h30 à 11h45 sous réserve d'un nombre suffisant d'inscriptions. Afin de faciliter la rentrée, il est conseillé de s'inscrire.

Pour toute nouvelle inscription,
les 2 premières séances sont offertes.
Renseignements
au 03.21.38.25.68 ou 03.21.93.90.62

Alexandre Pruvost, le directeur du CLSH

Amandine DELOBELLE, professeur de Hip-Hop et de Zumba

La Country débarque à Eperlecques !

SANTIAG DANCER'S

A partir de septembre 2014,
les Santiag Dancer's vous invitent découvrir
et prendre plaisir en apprenant la danse country
tous les lundis :

De 18h30 à 19h30 pour les débutants
De 19h45 à 21h pour les confirmés
Salle polyvalente d'Eperlecques

Contact : M. Marc GUYOT :
07.61.41.21.88
Début des inscriptions le lundi 8 Septembre 2014

Association Danse & Bouge
Zumba!

Planning des inscriptions pour la rentrée 2014
- **juin pour les danseurs présents en 2013**
- **Septembre pour les nouveaux danseurs**

Date de la reprise des cours
vous parviendra par courrier
Horaire des cours en septembre 2014

Mardi de 17H à 18H: Enfants âgés de 7 à 8 ans (les Kids)

Mardi de 18H à 19H15: Enfants âgés de 11 à 14 ans (Over game)

Mardi de 19H15 à 20H30: Adultes (No complex)

Jeudi de 17H à 18H: ***Zumba Kids de 5 à 13 ans***

Jeudi de 18H à 19H: ***Zumba à partir de 14 ans***

Vendredi de 17H à 18H: Enfants âgés de 9 à 10 ans (Oxygène)

Vendredi de 18H à 19H30: Ados 1 à partir de 14 ans (No limit)

Vendredi de 19H30 à 21H: Ados 2 (Unité d'élite)

Tel : 03.21.93.94.33

La Maison d'Accueil Spécialisée

Comme chaque année, le 5 avril 2014 la MAS organisait le traditionnel parcours du cœur qui comptait environ 5 km. L'équipe du Conseil Municipal ainsi que de nombreux volontaires étaient venus accompagner les résidents pour une sortie sous un soleil radieux !

Ainsi chaque fauteuil roulant avait trouvé de petites mains trouvant la force et le souffle, notamment au niveau du Sart, pour parcourir dans la bonne humeur ce parcours spécifiquement étudié pour se déplacer en sécurité. Tous ont profité de ce moment de convivialité et d'échanges enrichissants…

Ravis de leur parcours, ils se sont retrouvés autour du verre de l'amitié.

Les Olympiades à la salle de sports mercredi 14 mai 2014

Fête de la musique le 25 juin 2014 à la MAS

ASSOCIATION
DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES

Association déclarée n° 967 du 10/12/1974 – Journal Officiel du 31/01/1975

L'Association Des donneurs de sang Bénévoles d'EPERLECQUES et environ
Compte 80 donneurs et organise 5 collectes par an.
Ces collectes ont lieu à la salle polyvalente D'EPERLECQUES
Osez faire le premier don et donnez votre sang pour sauver des vies.
Comptant sur votre participation !

PROCHAINES COLLECTES :

SAMEDI 12 JUILLET	**DE 8H45 à12H00**
SAMEDI 13 SEPTEMBRE	**DE 8H45 à12H00**
SAMEDI 20 DECEMBRE	**DE 8H45 à12H00**

Le *don du sang* est un acte humanitaire, généreux, solidaire responsable et gratuit.
Alors tapez le poing ... Les malades ont *besoin* de vous, donnez votre sang!

L'Etablissement Français du Sang collecte tous les types de don de sang : don de sang total, don de plaquettes, don de plasma, et don de sang placentaire. Il participe aussi au prélèvement de moelle osseuse. Le don de sang dit « total » est le don le plus courant. Après le prélèvement, les trois principaux composants sanguins -globules rouges, plaquettes, plasma - sont séparés. Le don de plasma permet par exemple de soigner les grands brûlés mais aussi de préparer des médicaments pour soigner les hémophiles. Le don de plaquettes permet de traiter les hémorragies chez les malades. Le don de moelle osseuse et le don de sang placentaire sont utilisés pour la thérapie cellulaire.

L'EFS prend toutes les précautions pour que le don, qu'il s'agisse de sang total, de plaquettes, de plasma, de moelle osseuse ou de sang placentaire, soit effectué dans des conditions de qualité et de sécurité optimales pour le donneur ainsi que le receveur.

Remise des prix pour les Rois et le Prince le 6 juin 2014

Thibaut LOGEZ, sacré champion de France minime de tir à l'arc sur perche

Extrait de la Voix du Nord du 10 juin 2014

*« La plus ancienne **société** est incontestablement celle du **Centre** que préside **Jean-Michel Mesmacque** et qui **date de 1615** ! Celle de **Bleue-Maison**, présidée par **Pascal Lavogiez**, est la deuxième société de **tir à l'arc vertical.** Et, depuis maintenant quelques années, la **Cible éperlecquoise**, présidée par **Guy Goudenove**, réunit les amateurs de **tir à l'horizontal**. Une bonne centaine d'archers environ s'adonnent donc à leur passion dans la commune.*

*Et bien sûr, chacun à son roi comme dans toute société de tir à l'arc. Ce 6 juin c'était l'occasion pour la nouvelle municipalité de les féliciter dans la salle de réception de la nouvelle mairie. Ainsi, **Alexandre Pauchet** pour le Centre, **Philippe Lorio** pour Bleue-Maison et **Bernard Debreu** pour la Cible éperlecquoise ont été honorés, de même qu'un « petit prince », **Pierre Cocquempot**, de la Cible. »*

Les Tyroliens
soirée Bavaroise le 29 mars

Repas de printemps du Club des Aînés

Remise des livres aux élèves de l'école publique de la maternelle aux CM2

Les enfants rendent visite à Monsieur le Maire...

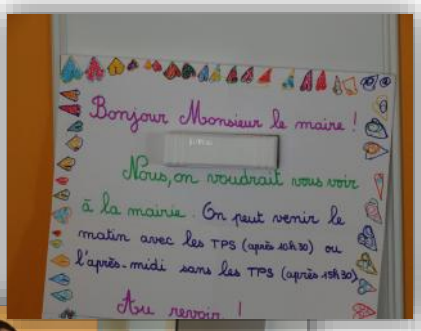

Fête de la musique les 20 & 21 juin

Groupe Wind Mill

Musicalliance

Groupe Les Tritons

L'Harmonie la Renaissance

Site Internet

La commune a actualisé son site internet, elle l'alimente régulièrement pour vous tenir informés des événements dans votre commune A travers son site, elle donne aux associations la possibilité de communiquer et d'informer.

Laissez-nous un message en remplissant le formulaire contact.

Consultez le calendrier des fêtes sur l'année...

De nouveaux boutons rendant accès à la vie économique, et l'environnement.

Une galerie de photos régulièrement mise à jour illustrant les différents événements de la Commune

Tenez-vous au courant des prochains événements

Les actus ou informations utiles au quotidien pour les Eperlecquois, le détail de l'information accessible en un clic

Inscrivez-vous à la lettre d'actualités en notant votre adresse mail et cliquer sur « s'inscrire »

Comités de quartiers

Des réunions de quartiers permettront de créer un lien de proximité avec vous et de mettre en place des projets citoyens pour améliorer notre cadre de vie. 6 réunions seront programmées fin 2014 début 2015, (cf tableau page 24), n'oubliez-pas de vous inscrire soit en mairie directement, soir par téléphone, soit par mail. A l'issue de chaque comité de quartier nous prévoyons un moment de convivialité, alors venez nombreux !

****Rappel des règles de bon voisinage et d'entretien des haies ****

Depuis quelque temps, nous relevons en mairie une recrudescence des plaintes d'habitants qui subissent des nuisances sonores telles des aboiements de chiens intempestifs à tout moment de la journée ou de la nuit, des tondeuses qui fonctionnent le dimanche ou les jours fériés, ou encore des nuisances visuelles dues au mauvais entretien de haies ou de parcelles.
Il est donc rappeler, pour maintenir un cadre de vie en communauté serein, de respecter les règles du savoir bien vivre en communauté afin de ne pas gêner vos voisins.
Rappel :
Selon l'article R. 1334-31 du Code de la santé publique, aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité. Toute personne à l'origine d'un bruit particulier de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme peut être condamnée à une contravention de 3^{e} classe pouvant aller jusqu'à 450 €. D'autre part, le Code pénal sanctionne le tapage injurieux ou nocturne de la même peine. Dans ces deux cas, toute personne qui a facilité ou assisté la préparation ou l'exécution des faits peut être punie des mêmes peines et l'objet qui a servi ou était destiné au tapage peut être confisqué. Le versement de dommages-intérêts peut être envisagé.

Journal communal : Trait d'Union

Notre journal communal comptera de nouvelles rubriques dans le prochain numéro de janvier 2015. Nous vous proposons avec vos contributions :

⇒ Eperlecques d'autrefois, racontez-nous!

Nous recherchons des témoignages, des anecdotes, des photos pour alimenter cette rubrique

⇒ Poète d'un jour

Vous êtes inspirés, envoyez-nous et partagez votre poème, qui sait, il sera peut-être publié!

⇒ Le coin des passionnés

Si vous connaissez une personne, habitant d'Eperlecques, qui par l'originalité de son activité, de sa passion, mériterait un article dans notre journal, faites-le nous savoir !

⇒ - La recette du chef

Nous sommes sûrs que vous avez une recette bien d'ici ! Alors partagez-là pour le plaisir de nos papilles ! Envoyez-là nous ! Vous l'avez testée? Envoyez-nous la photo !

Toutes nouvelles idées sont les bienvenues !

Contact: beatrice.deweilde@mairie-eperlecques.fr/ ou laissez un message au 03.21.93.11.93

Lettre d'actualités ou newsletter

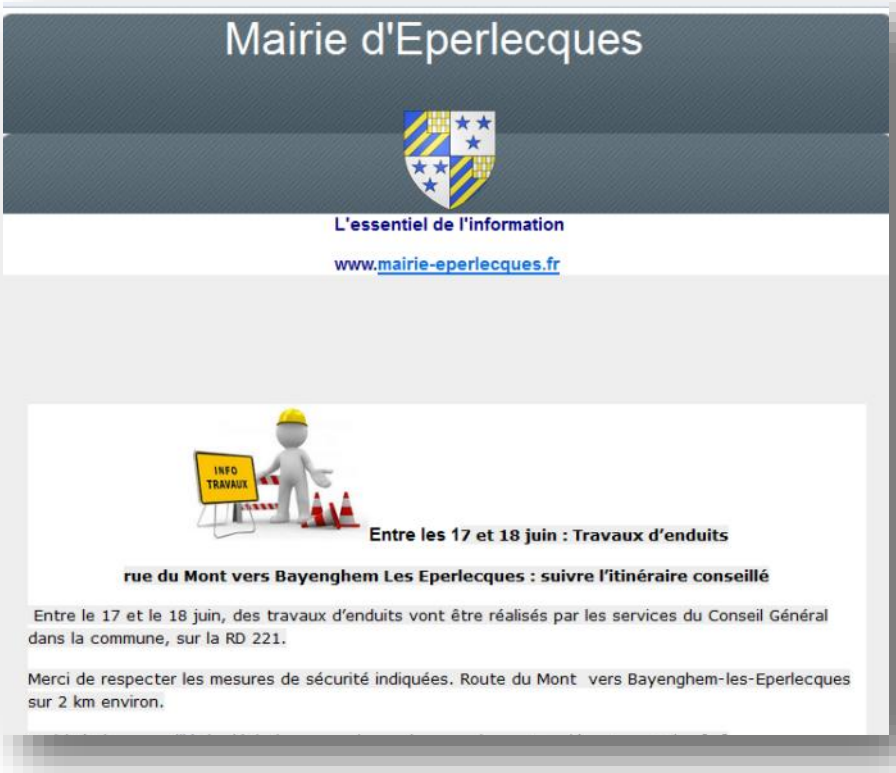
Mairie d'Eperlecques

L'essentiel de l'information

www.mairie-eperlecques.fr

INFO TRAVAUX

Entre les 17 et 18 juin : Travaux d'enduits

rue du Mont vers Bayenghem Les Eperlecques : suivre l'itinéraire conseillé

Entre le 17 et le 18 juin, des travaux d'enduits vont être réalisés par les services du Conseil Général dans la commune, sur la RD 221.

Merci de respecter les mesures de sécurité indiquées. Route du Mont vers Bayenghem-les-Eperlecques sur 2 km environ.

Une inscription à notre newsletter est désormais possible (comme expliqué précédemment), inscrivez-vous en indiquant votre adresse mail dans l'encadré prévu à cet effet sur la page d'accueil du site www.mairie-eperlecques.fr.

Vous recevrez, les informations concernant les travaux envisagés, les informations liées à la vie de la commune, afin que vous puissiez vous organiser.

A noter dans vos agendas …

Commémoration Guerre 14-18

Lors de la kermesse des anciens combattants, venez découvrir l'exposition sur la guerre 14-18 et les anciens poilus d'Eperlecques le dimanche 17 août 2014 !

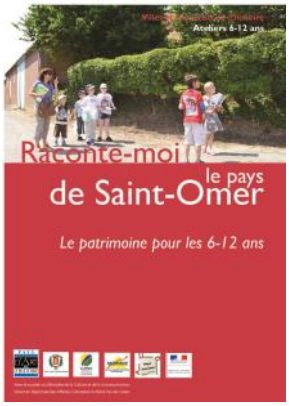

Les ateliers du Patrimoine à Eperlecques le 11 Août 2014 pour les enfants de 6 à 12 ans : « les petits chercheurs du patrimoine » , inscription : à l'Office de Tourisme de Saint-Omer au 03.21.98.08.51, programme sur le site de la commune.

Les Journées du Patrimoine : une randonnée découverte sera organisée à Eperlecques, suivez les actualités sur le site internet officiel de la commune pour être informés du programme.

La crèche : La Forêt Enchantée en sortie à la Ferme

Pour clore cette première année scolaire, le Multi Accueil d'Eperlecques « La Forêt Enchantée » a proposé une sortie à la Ferme du Schoobrouck aux enfants de plus de 2 ans fréquentant régulièrement la crèche.
22 enfants et leurs parents ont pu découvrir les animaux de la ferme, les caresser, les nourrir mais aussi faire une chasse aux « vrais » œufs dans la grange.
Cette matinée fut l'occasion de se retrouver tous ensemble parents et enfants dans un cadre d'apprentissage ludique et d'apprivoiser les peurs pour certains.
Une bataille dans le foin, une photo sur le tracteur et une petite histoire ont clôturé cette matinée très appréciée de tous.
Les familles se sont donné rendez-vous le Samedi 5 Juillet pour la Kermesse organisée au Multi Accueil.

Multi Accueil Petite Enfance « La Forêt Enchantée »
67 rue du Ganspette 62910 EPERLECQUES
03.21.98.06.08

Concert de l'école de musique et de la chorale

Fête de la musique le 20 juin

Don au Secours Populaire

Depuis une dizaine d'années un Comité de Secours Populaire a été créé pour venir en aide aux personnes en situation difficile. Le local se situe à Bleue-Maison, à proximité de l'école. Il est ouvert tous les 7 de chaque moi ainsi que le dernier jeudi de chaque mois de 15h à 16h (cf planning à la grille d'entrée).

L'aide apportée est essentiellement alimentaire avec le concours du Comité Départemental d'Arras ainsi que les aides ponctuelles provenant des bénéfices réalisés lors des séances théâtrales organisées par le T.C.E.

Vous pouvez noter dès maintenant dans vos agendas leur prochain rendez-vous le 2ème week-end d'octobre pur un nouveau spectacle! Pensez-y !

Pour tout renseignement : M. GUYOT, Président au 03.21.93.25.89

Etoile des arts Eperlecques

C'est …..un groupe d'adhérents motivés au nombre de plus de trente en 2014
une proposition d'activités > libres le *lundi*

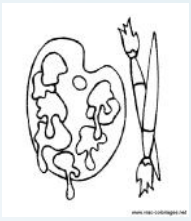

>dirigées et guidées en peinture et dessin avec thèmes le *mercredi*

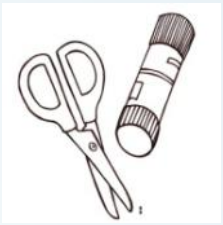

> de créations et de loisirs le *jeudi.*

C'est aussi une association soucieuse de participer à la vie de la commune : exposition en octobre (octobre en fête), le Téléthon et d'autres situations occasionnelles comme la réalisation de la fresque à la crèche au Ganspette. Tout cela dans un local accueillant et fonctionnel.

Contacts : Hugues Panec, président, EPERLECQUES
Danielle Seynaeve, vice-présidente, Bayenghem

Dafy Speed sur la zone du Muguet

Dans la zone d'activité du Muguet, M. LIEVIN a inauguré le samedi 17 mai son magasin dédié aux matériels, accessoires et à la révision de moto.
Sous un beau soleil, de nombreux bikers avaient répondu présents. Seul magasin proposant ces services dans le Pas-de-Calais, il participera à l'attractivité de notre commune.

Boulangerie Patisserie Chocolaterie Au Chant du Moulin

Au chant du Moulin a ouvert ses portes le 30 avril 2014
Bonne continuation à Julien HANON et Céline MARQUILLIER
qui se trouvent sur la Place d'Eperlecques

Association/Communication commerciale

Liste des enseignes adhérentes

Boucherie Julien BAQUET
ABSN
Diagnostic Immobilier
Boulevard de l'Informatique
Cap Immo TS Construction
Zen Institut
Chauffage Sanitaire B. DESCAMPS
Autosur
Ferme Sterckeman
Fox'Elec
Café le Zodiaque
La rose du Marais
Motoculture Audomarois
FOREVER
EXP'Hair
Euromachines
Hugues PANEC Artiste Peintre
RUMIMO
Ambulances Eperlecques
Garage du Cygne
Optique Roussel
Sylvie Coiffure
Café de la Mairie Imprimerie
BF62

Mesdames, Messieurs,

L'Union des professionnels d'Eperlecques et moi-même tenons tout d'abord à vous remercier, vous habitants d'Eperlecques, en nous faisant confiance chaque jour. Que ce soit en achetant votre pain à la boulangerie, en confiant votre voiture au garage, ou en appelant le plombier de votre commune. L'U.P.E , crée il y a un peu plus d'un an, n'a que pour seul objectif de dynamiser la vie économique de votre village, en vous offrant toujours plus de services et de professionnalisme à votre porte.
Toujours soucieux de vous satisfaire, votre artisan a souvent des journées bien remplies, l'UPE est aussi là pour ça!
Il est important que les professionnels puissent compter les uns sur les autres, c'est aussi ce qui fera notre force.
Les artisans et commerçants vous offrent chaque jour leur savoir-faire, offrez leur votre confiance.

Nous comptons sur vous et VOUS pouvez compter sur nous !

Guillaume DESMADRYL
« Autosur »
Président de l'UPE.

UNION DES PROFESSIONNELS D'EPERLECQUES

ÉPERLECQUES

A tous les commerçants et Artisans,
La commune réfléchit à une nouvelle signalétique afin de mieux orienter nos visiteurs. Elle reprendra les établissements publics et les commerces. Une première réunion d'information à laquelle vous pourrez faire des propositions, et une deuxième pour vous présenter le projet final seront programmées au second semestre avant la fin de l'année.

EPERLECQUES

AMBULANCES

Marina
PODEVIN

126, Rue de l'Estabergue
62910 EPERLECQUES

Tél : 03 21 39 99 48

Martial SYNAVE

21, rue Corselin
62910 EPERLECQUES
Tél. 03 21 95 73 70

travaux publics
location pelles hydrauliques
terrassement - curage fossés

LIVRAISON CHEZ VOUS PAR CAMION

BETON PRÊT à L'EMPLOI

Béton pour fondations
Béton pour dalle
Béton pour terrasse
avec ou sans fibres synthétiques

MORTIER POUR CHAPPE

Camion malaxeur avec ou sans tapis
Camion malaxeur pompe

SARL TRANSPORTS DARRAS
La Balance (RN 43) EPERLECQUES - 03 21 93 27 50
entre Moulle et Nordausques — Du lundi au samedi

PIZZA NINIE

Pizza traditionnelle
de 5,50€ à 8€

Sur livraison gratuite uniquement

Ouvert le mercredi, vendredi, samedi, dimanche
de
18h00 à 21h30
03.21.88.26.62 / 06.65.47.39.11

Boulangerie Pâtisserie Gilliot

84 rue de Gandspette
62910 Eperlecques
Tél. 03 21 93 62 96

Venez découvrir nos entremets pour vos réceptions, anniversaires, mariages, baptêmes, communions...

Ouvert de 6h30 à 13h et de 15h30 à 19h30
Ouvert dimanche et jours fériés de
6h30 à 13h00 - Fermé le mercredi

Pompes Funèbres HARLAY

A Votre Service
24h/24
7j/7

Organisation complète de funérailles
Transport de corps avant et après mise en bière
Salons funéraires de votre choix
Contrats Obsèques

03 21 93 12 71

101 rue de l' Eglise
62910 EPERLECQUES

Menuiserie - Charpente
Escaliers
Neuf & Rénovation

AUTOSUR
CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

Nouveaux propriétaires : Aurélie et Guillaume DESMADRYL
Du lundi au vendredi : 8h - 18h30 non stop
Le samedi : 8h - 18h00

106 rue de l'Église - EPERLECQUES
Tél. 03 21 39 28 29

Matériel de Manutention
Stockage et Conservation des Céréales

INSTALLATION - SERVICE APRÈS-VENTE
CHAUDRONNERIE - CONSTRUCTION MÉTALLIQUE

Jean LAVOGIEZ

Rue de la Mairie - **62910 EPERLECQUES**
Tél. 03 21 39 79 09
Fax 03 21 93 42 82

Diolène Imprimerie - Eperlecques